

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs

Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

La Société ATELIER DU MEUBLE intérieurs publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 25 juin 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Mustapha MEDHIOUB (FINOR).

BILAN

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

(exprimé en dinars)

	Notes	31 décembre			Notes	31 décembre	
		2019	2018			2019	2018
ACTIFS				CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
ACTIFS NON COURANTS				CAPITAUX PROPRES			
Actifs immobilisés				Capital social		4 634 696	4 634 696
Immobilisations incorporelles		237 882	214 976	Prime d'émission		1 453 040	1 453 040
Moins : amortissements		(194 928)	(177 582)	Réserves		1 267 682	1 267 584
	4	42 954	37 394	Actions propres		(66 106)	(2 926)
Immobilisations corporelles		10 254 970	9 932 452	Résultats reportés		1 321 371	670 444
Moins : amortissements		(3 577 645)	(3 167 709)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE		8 610 683	8 022 838
	4	6 677 325	6 764 743	Résultat net de l'exercice		2 663 073	2 041 336
Immobilisations financières	5	1 523 236	1 540 475	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	10	11 273 756	10 064 174
Total des actifs immobilisés		8 243 515	8 342 612				
Autres actifs non courants		-	144 760	PASSIFS			
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		8 243 515	8 487 372	PASSIFS NON COURANTS			
ACTIFS COURANTS				Emprunts et dettes assimilées	11	1 875 909	2 170 221
Stocks		3 841 282	3 509 966	Provisions pour risques et charges		253 777	188 777
Moins : provisions		-	-	TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		2 129 686	2 358 998
	6	3 841 282	3 509 966				
Clients et comptes rattachés		8 444 325	7 761 380	PASSIFS COURANTS			
Moins : provisions		(255 899)	(374 043)	Fournisseurs et comptes rattachés	12	5 779 074	6 034 531
	7	8 188 426	7 387 337	Autres passifs courants	13	1 715 787	1 510 129
Autres actifs courants	8	1 004 986	914 900	Concours bancaires et autres passifs financiers	14	970 083	964 424
Placements et autres actifs financiers		-	60 913	TOTAL DES PASSIFS COURANTS		8 464 944	8 509 084
Liquidités et équivalents de liquidités	9	590 177	571 768				
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		13 624 871	12 444 884	TOTAL DES PASSIFS		10 594 630	10 868 082
TOTAL DES ACTIFS		21 868 386	20 932 256	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		21 868 386	20 932 256

ETAT DE RESULTAT
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019
(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31 décembre</u>	
		<u>2019</u>	<u>2018</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	15	22 026 324	19 392 267
Autres produits d'exploitation	16	153 605	52 919
Production immobilisée		603	-
<i><u>Total des produits d'exploitation</u></i>		<u>22 180 532</u>	<u>19 445 186</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours	6	76 356	(14 584)
Achats consommés	17	13 173 514	11 670 549
Charges de personnel	18	2 656 511	2 322 840
Dotations aux amortissements et aux provisions	19	1 121 900	960 242
Autres charges d'exploitation	20	2 354 184	2 138 203
<i><u>Total des charges d'exploitation</u></i>		<u>19 382 465</u>	<u>17 077 250</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>2 798 067</u>	<u>2 367 936</u>
Charges financières nettes	21	(344 399)	(370 487)
Produits des placements	22	745 988	320 139
Autres gains ordinaires	23	84 761	130 154
Autres pertes ordinaires	24	(132 487)	(3 210)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>3 151 930</u>	<u>2 444 532</u>
Impôt sur les sociétés	25	(457 150)	(376 943)
Contribution sociale de solidarité	25	(31 707)	(26 253)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<u>2 663 073</u>	<u>2 041 336</u>
Résultat par action	10	0,575	0,440

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31 décembre</u>	
		<u>2019</u>	<u>2018</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	26	24 841 010	20 897 442
Sommes versées aux fournisseurs et à l'Etat	27	(19 119 013)	(15 255 296)
Sommes versées au personnel et aux organismes sociaux	28	(3 100 036)	(2 796 315)
Intérêts payés	29	(344 138)	(366 810)
Impôts sur les bénéfices payés	30	(441 931)	(332 911)
Décaissements au titre des activités de placements	32	60 417	(60 673)
		<hr/>	<hr/>
<i><u>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</u></i>		<i><u>1 896 309</u></i>	<i><u>2 085 437</u></i>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Intérêts et dividendes reçus	31	745 988	319 899
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	(271 395)	(619 176)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	76 000	108 550
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	5	(384 020)	-
		<hr/>	<hr/>
<i><u>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</u></i>		<i><u>166 573</u></i>	<i><u>(190 727)</u></i>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	35	(1 390 311)	(1 205 021)
Décaissements suite au rachat d'actions propres	10	(63 180)	(32 453)
Encaissements suite à la cession d'actions propres		-	33 642
Remboursements des emprunts et dettes assimilées	11	(569 768)	(555 309)
		<hr/>	<hr/>
<i><u>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</u></i>		<i><u>(2 023 259)</u></i>	<i><u>(1 759 141)</u></i>
Variation de trésorerie			
		<hr/>	<hr/>
		39 623	135 569
Trésorerie au début de l'exercice	36	550 554	414 985
Trésorerie à la fin de l'exercice	36	590 177	550 554

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

(exprimé en dinars)

PRODUITS			CHARGES				SOLDES		
	2019	2018		2019	2018		2019	2018	
Produits d'exploitation	22 179 929	19 445 186	Coût des matières consommées	13 173 514	11 670 549				
Production immobilisée	603	-	Déstockage de production	76 356	-				
Production stockée	-	14 584							
<u>Production</u>	22 180 532	19 459 770	<u>Achats consommés</u>	13 249 870	11 670 549	<u>Marge sur coût matières</u>	8 930 662	7 789 221	
Marge sur coût matières	8 930 662	7 789 221	Autres charges externes	2 234 544	2 024 207				
<u>Sous total</u>	8 930 662	7 789 221	<u>Sous total</u>	2 234 544	2 024 207	<u>Valeur ajoutée brute</u>	6 696 118	5 765 014	
Valeur ajoutée brute	6 696 118	5 765 014	Impôts et taxes	119 640	113 996				
			Charges de personnel	2 656 511	2 322 840				
<u>Sous total</u>	6 696 118	5 765 014	<u>Sous total</u>	2 776 151	2 436 836	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	3 919 967	3 328 178	
Excédent brut d'exploitation	3 919 967	3 328 178	Charges financières nettes	344 399	370 487				
Produits des placements	745 988	320 139	Dotations aux amortissements et aux provisions	1 121 900	960 242				
Autres gains ordinaires	84 761	130 154	Autres pertes ordinaires	132 487	3 210				
			Impôt sur les sociétés	457 150	376 943				
			Contribution sociale de solidarité	31 707	26 253				
<u>Sous total</u>	4 750 716	3 778 471	<u>Sous total</u>	2 087 643	1 737 135	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	2 663 073	2 041 336	
						<u>Résultat net de l'exercice</u>	2 663 073	2 041 336	

I- LES NOTES DE PRESENTATION

Note 1 : Présentation de la société

La Société Atelier du Meuble - Intérieurs « SAM » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 3 Octobre 1988 sous la forme de société à responsabilité limitée.

Elle a pour objet principal la fabrication, montage, assemblage et commercialisation de tout genre de meubles et d'article de décoration.

Son capital social s'élève au 31 décembre 2019 à 4.634.696 dinars divisé en 4.634.696 actions d'une valeur nominale d' un dinar chacune.

La société est la mère de trois filiales :

- Société Mobilier Contemporain « SMC », société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 1989 et détenue à concurrence de 99,95% par la société SAM ;
- La société Bureau Plus est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2008 et détenue à concurrence de 99,99% par la société SAM ;
- La société TALOS est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2017 et détenue à concurrence de 82,67% par la société SAM.

La société « INTERIEURS COTE D'IVOIRE » est une société anonyme de droit ivoirien constituée en 2015 et détenue à concurrence de 35,36% par la société SAM. Elle n'est pas considérée en tant que filiale. La Société Atelier du Meuble ne dispose pas d'un pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société, en vertu des statuts ou d'un contrat.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

REFERENTIEL COMPTABLE

Note 2 : Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis en conformité avec les dispositions des normes comptables tunisiennes et compte tenu des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables fixées par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel comptable.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de la période ne comportent pas de dérogations significatives par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

Note 3 : Principes comptables appliqués

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres conventions et méthodes comptables les plus significatives appliquées par la société, pour l'élaboration des états financiers, sont les suivantes :

3.1 Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinars tunisiens.

3.2 Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif ont été immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les frais de transit et les frais d'installation.

Les immobilisations sont amorties dès leur mise en service, suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants :

- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Matériel et outillage industriels	15%
- Agencements, aménagements et installations	15%
- Matériel de transport	20%
- Matériel de transport acquis en leasing	33%
- Mobilier et matériel de bureau	20%
- Matériel informatique	33%
- Animaux de service	20%

3.3 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme sont inclus dans le coût.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

3.4 Stocks

La société procède à la comptabilisation de son stock selon la méthode de l'inventaire intermittent. Ainsi, les achats sont comptabilisés en charges de l'exercice en hors taxes récupérables. A la clôture de l'exercice, les stocks font l'objet d'un inventaire physique; le stock initial est annulé en débitant le compte de résultat « variation des stocks » alors que le stock final est porté à l'actif en créditant le même compte.

Les stocks de matières premières, matières consommables, produits intermédiaires, marchandises et emballages sont valorisés au coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks de produits finis et des encours sont valorisés au prix de revient déterminé en fonction des coûts directs et des charges de structure, estimés à chaque stade de production.

3.5 Taxe sur la valeur ajoutée

La société comptabilise les produits et les charges en hors taxes récupérables.

Ainsi, la TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA », alors que la TVA facturée à la société est portée au débit de ce même compte.

En fin de période, le solde du compte « Etat, TVA » fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur, ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3.6 Opérations en monnaies étrangères

Toutes les opérations en devises sont comptabilisées en dinar tunisien moyennant conversion au cours du jour de l'opération. Les pertes et gains de change réalisés lors du règlement de la créance ou dettes libellées en monnaies étrangères sont constatés dans le résultat de l'exercice parmi les charges financières nettes.

A la clôture de l'exercice, le solde des créances et des dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars au cours de clôture.

L'écart résultant de la conversion est porté en charges ou en produits de l'exercice.

3.7 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

3.8 Revenus

Les revenus de la société SAM proviennent des ventes de meubles et autres articles accessoires.

Les revenus sont pris en compte lors de la livraison.

II - LES NOTES AU BILAN

Note 4 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles totalisent au 31 décembre 2019, un montant net de D : 6.720.279 contre D : 6.802.137 au 31 décembre 2018, et s'analysent comme suit :

	<u>Valeur Brute</u>	<u>Amortissement</u>	<u>Valeur Nette 2019</u>	<u>Valeur Nette 2018</u>
- Immobilisations incorporelles	237 882	194 928	42 954	37 394
- Immobilisations corporelles	10 254 970	3 577 645	6 677 325	6 764 743
<u>Total</u>	<u>10 492 852</u>	<u>3 772 573</u>	<u>6 720 279</u>	<u>6 802 137</u>

Les mouvements intervenus sur les comptes d'immobilisations corporelles et incorporelles se détaillent dans le tableau ci-après :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes				Amortissements				Valeurs nettes
		Début de la période	Additions	Cessions/ Régularisations	Fin de la période	Début de la période	Dotations de l'exercice	Cessions/ Régularisation	Fin de la période	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		214 976	22 906	-	237 882	177 582	17 346	-	194 928	42 954
Logiciels	33%	199 667	22 906	-	222 573	168 786	17 346	-	186 132	36 441
Concessions	33%	8 796	-	-	8 796	8 796	-	-	8 796	-
Immobilisations incorporelles en cours		6 513	-	-	6 513	-	-	-	-	6 513
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		9 932 452	510 010	(187 492)	10 254 970	3 167 709	597 428	(187 492)	3 577 645	6 677 325
Terrain		4 204 851	-	-	4 204 851	-	-	-	-	4 204 851
Constructions	5%	1 626 163	-	-	1 626 163	663 783	61 308	-	725 091	901 072
Agencements et aménagements	15%	1 305 276	66 349	-	1 371 625	615 339	129 813	-	745 152	626 473
Equipements industriels	15%	320 993	1 401	-	322 394	250 439	19 421	-	269 860	52 534
Installations techniques	15%	13 867	-	-	13 867	13 286	213	-	13 499	368
Installations générales	15%	191 349	-	-	191 349	168 655	5 996	-	174 651	16 698
AAI généraux	15%	116 396	16 947	-	133 343	73 181	9 745	-	82 926	50 417
Outilsage industriel	15%	59 809	7 335	(9 289)	57 855	44 109	4 787	(9 289)	39 607	18 248
Matériel de transport	20%	769 377	17 481	(174 303)	612 555	709 123	26 353	(174 303)	561 173	51 382
Mobilier, matériel de bureau	20%	128 053	30 646	-	158 699	106 193	11 231	-	117 424	41 275
Matériel informatique	33%	224 575	26 022	-	250 597	193 734	18 286	-	212 020	38 577
Animaux de service	20%	3 900	-	(3 900)	-	3 900	-	(3 900)	-	-
Matériel de transport à statut juridique particulier	33%	946 843	302 068	-	1 248 911	325 967	310 275	-	636 242	612 669
Immobilisations corporelles en cours		21 000	41 761	-	62 761	-	-	-	-	62 761
TOTAUX		10 147 428	532 916	(187 492)	10 492 852	3 345 291	614 774	(187 492)	3 772 573	6 720 279

Note 5 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2019 à D : 1.523.236 contre D : 1.540.475 au 31 décembre 2018, et s'analysent comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>
- Titres de participation	(A)	2 088 150	1 704 130
- Prêts au personnel		54 857	59 591
- Dépôts et cautionnements		1 412	1 412
<u>Total brut</u>		<u>2 144 419</u>	<u>1 765 133</u>
- Provisions pour dépréciation des titres de participation		(612 089)	(224 658)
- Provisions pour dépréciation des prêts au personnel		(9 094)	
<u>Total net</u>		<u>1 523 236</u>	<u>1 540 475</u>

(A) Les titres de participation représentent le coût d'acquisition ou de souscription des participations dans les sociétés filiales. Ils s'analysent comme suit :

<u>Société</u>	<u>Nombre de parts</u>	<u>Coût d'acquisition/souscription</u>	<u>Montant total de la participation</u>	<u>% de détention</u>
- Société Bureau Plus	12 599	100	1 259 900	99,99%
- Société le Mobilier Contemporain	1 999	100	199 900	99,95%
- Société Intérieurs Côte d'Ivoire	7 739	49	380 350	35,36%
- Société TALOS	2 480	100	248 000	82,67%
<u>Total</u>			<u>2 088 150</u>	

Les mouvements intervenus sur le portefeuille "Titres de participation" s'analysent comme suit :

Solde au 31 décembre 2018	1 704 130
- Souscription à l'augmentation de capital de la société Intérieurs Côte d'Ivoire	334 020
- Souscription à l'augmentation de capital de la société TALOS	50 000
Solde au 31 décembre 2019	<u>2 088 150</u>

Note 6 : Stocks

Les valeurs d'exploitation totalisent au 31 décembre 2019 un montant de D : 3.841.282, contre D : 3.509.966 à la clôture de l'exercice précédent. Elles se détaillent par nature comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>
- Matières premières	169 325	202 619
- Matières consommables	61 592	46 369
- Emballages	6 832	4 975
- Produits intermédiaires	2 411 496	2 309 251
- Marchandises	38 207	38 438
- Stocks en transit	765 953	444 081
<u>Total des stocks de matières premières, consommables et marchandises</u>	<u>3 453 405</u>	<u>3 045 733</u>
- Produits finis	387 877	464 233
<u>Total des stocks de produits finis et des encours</u>	<u>387 877</u>	<u>464 233</u>
- Provisions pour dépréciation des stocks	-	-
<u>Total net</u>	<u>3 841 282</u>	<u>3 509 966</u>

Note 7 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent au 31 décembre 2019 un solde, net de provisions, de D : 8.188.426, contre D : 7.387.337 à l'issue de l'exercice précédent. Ils s'analysent comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>
- Clients ordinaires	8-1	7 680 088	6 408 419
- Clients, effets à recevoir		75 816	85 069
- Clients, retenues de garantie		19 344	15 227
- Clients, factures à établir		549 728	1 098 877
- Clients douteux		119 349	153 788
<u>Total brut</u>		<u>8 444 325</u>	<u>7 761 380</u>
- Provisions pour dépréciation des comptes clients		(255 899)	(374 043)
<u>Total net</u>		<u>8 188 426</u>	<u>7 387 337</u>

8-1 Clients ordinaires

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>
- Clients, sociétés du groupe	3 962 550	2 609 688
- Clients, hors groupe	3 717 538	3 798 731
<u>Total</u>	<u>7 680 088</u>	<u>6 408 419</u>

Note 8 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>
- Fournisseurs, avances et acomptes		122 187	19 206
- Personnel, avances et prêts		120 440	107 774
- Etat, impôts et taxes	9-1	481 750	508 249
- Charges constatées d'avance		47 173	27 197
- Charges à récupérer	9-2	253 541	263 202
- Produits à recevoir		9 608	-
		<hr/>	<hr/>
<u>Total brut</u>		1 034 699	925 628
- Provisions pour dépréciation des comptes d'actifs		(29 713)	(10 728)
		<hr/>	<hr/>
<u>Total net</u>		1 004 986	914 900

9-1 Etat, impôts et taxes

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>
- Etat, impôt sur les sociétés à reporter	(voir note 25)	301 264	343 166
- Etat, TVA à reporter		24 681	-
- Etat, redressement fiscal	(A)	155 805	155 805
- Certificats de retenue à la source non parvenus		-	9 278
		<hr/>	<hr/>
		481 750	508 249

(A) La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a porté sur les différents impôts et taxes auxquels elle est soumise, au titre de la période allant du 1er Janvier 2003 au 31 Décembre 2005. Ce contrôle a eu pour effet l'ajustement du report d'IS en le portant de D : 13.519 à D : 39.114, l'ajustement du report de TVA en le ramenant de D : 30.077 à D : 2.282 et la réclamation d'un complément d'impôt et de taxes pour un montant de D : 154.651 dont D : 36.231 de pénalités.

Toutefois, l'affaire est portée devant la cour de cassation et n'est pas définitivement dénouée. Les montants réglés à ce titre s'élèvent à D : 155.805.

9-2 Charges à récupérer

Les charges à récupérer correspondent à la quote-part des charges communes non encore facturées à la société "SMC".

Note 9 : Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à D : 590.177, contre D : 571.768 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>
- AMEN BANK	6 793	20 213
- UIB	40 459	59 870
- BIAT MARSА	65 955	48 112
- BTK LA MARSА	2 828	3 015
- ZITOUNA BANK	700	12 528
- ATTIJARI BANK	8 291	-
- BTS	87 090	39 367
- WIFAK BANK	798	53 751
- BANQUE DE L'HABITAT	362 738	-
- BMCE	57	67
- Caisses	144	509
- Régies d'avance et accréditifs	14 324	334 336
<u>Total</u>	<u>590 177</u>	<u>571 768</u>

Note 10 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>
- Capital social	(A)	4 634 696	4 634 696
- Prime d'émission		1 453 040	1 453 040
- Réserve légale		463 469	463 469
- Réserves pour réinvestissement exonéré		800 000	800 000
- Autres compléments d'apports		4 213	4 115
- Actions propres		(66 106)	(2 926)
- Résultats reportés		1 321 371	670 444
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>	(B)	<u>8 610 683</u>	<u>8 022 838</u>
Résultat net de l'exercice (1)		2 663 073	2 041 336
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(D)	<u>11 273 756</u>	<u>10 064 174</u>
- Nombre d'actions (2)		4 629 181	4 634 696
Résultat par action (1)/(2)	(C)	0,575	0,440

(A) Le capital social s'élève, au 31 décembre 2019, à D : 4.634.696 divisé en 4.634.696 actions de un dinar chacune.

(B) En application de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenues s'élèvent au 31 décembre 2019 à D : 800.000, correspondant au solde du poste "Réserves pour réinvestissement exonéré".

(C) Le résultat par action correspond au résultat de base par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

(D) Le tableau de mouvements des capitaux propres est présenté ci après :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019
(exprimé en dinars)

	<i>Capital social</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserve légale</i>	<i>Réserves pour réinvestissement exonéré</i>	<i>Autres compléments d'apports</i>	<i>Actions propres</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Dividendes distribués</i>	<i>Total</i>
Soldes au 31 Décembre 2017	4 634 696	1 453 040	421 336	800 000	-	-	636 682	1 280 916	-	9 226 670
Affectation approuvée par l'AGO du 20/06/2018			42 133				33 762	(1 280 916)	1 205 021	-
Distribution de dividendes									(1 205 021)	(1 205 021)
Rachat d'actions propres approuvé par l'AGO du 20/06/2018						(32 453)				(32 453)
Cessions d'actions propres					4 115	29 527				33 642
Résultat net de l'exercice 2018								2 041 336		2 041 336
Soldes au 31 Décembre 2018	4 634 696	1 453 040	463 469	800 000	4 115	(2 926)	670 444	2 041 336	-	10 064 174
Affectation approuvée par l'AGO du 20/06/2019							650 927	(2 041 336)	1 390 409	-
Distribution de dividendes					98				(1 390 409)	(1 390 311)
Rachat d'actions propres						(63 180)				(63 180)
Résultat net de l'exercice 2019								2 663 073		2 663 073
Soldes au 31 Décembre 2019	4 634 696	1 453 040	463 469	800 000	4 213	(66 106)	1 321 371	2 663 073	-	11 273 756

Note 11 : Emprunts et dettes assimilées

Les échéances à plus d'un an sur emprunts et dettes assimilées, s'élèvent au 31 décembre 2019 à D : 1.875.909. Les mouvements intervenus sur les comptes d'emprunts se détaillent dans le tableau ci après :

Emprunt	Montant	Modalités de remboursement	Solde au 31/12/2018		Mouvements de l'exercice			Solde au 31/12/2019	
			A plus d'un an	A moins d'un an	Additions	Reclassement	Remboursement	A plus d'un an	A moins d'un an
CREDITS BANCAIRES									
ATTIJARI BANK	2 590 000	Trimestriellement (2017-2024)	1 751 849	366 742	-	(358 850)	(337 573)	1 392 999	388 019
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE LEASING									
ATTIJARI LEASING	61 299	Mensuellement (2016-2019)	-	10 891	-	-	(10 891)	-	-
ATTIJARI LEASING	61 187	Mensuellement (2016-2019)	-	12 397	-	-	(12 397)	-	-
ATTIJARI LEASING	46 087	Mensuellement (2017-2020)	4 283	16 281	-	(4 283)	(16 281)	-	4 283
ATTIJARI LEASING	66 768	Mensuellement (2017-2020)	12 033	22 379	-	(12 033)	(22 379)	-	12 033
HANNIBAL LEASE	206 757	Mensuellement (2018-2022)	106 901	31 643	-	(34 050)	(31 643)	72 851	34 050
HANNIBAL LEASE	62 340	Mensuellement (2018-2023)	35 799	8 957	-	(9 856)	(8 957)	25 943	9 856
HANNIBAL LEASE	63 860	Mensuellement (2018-2023)	37 620	9 396	-	(10 347)	(9 396)	27 273	10 347
HANNIBAL LEASE	44 620	Mensuellement (2018-2023)	23 900	6 831	-	(7 362)	(6 831)	16 538	7 362
HANNIBAL LEASE	77 154	Mensuellement (2018-2023)	44 215	9 317	-	(10 334)	(9 317)	33 881	10 334
HANNIBAL LEASE	40 623	Mensuellement (2018-2023)	32 467	7 044	-	(7 736)	(7 044)	24 731	7 736
ATTIJARI LEASING	166 356	Mensuellement (2018-2023)	121 154	26 158	-	(28 487)	(26 158)	92 667	28 487
ATTIJARI LEASING	75 182	Mensuellement (2019-2023)	-	-	75 182	(11 244)	(23 325)	40 613	11 244
HANNIBAL LEASE	54 226	Mensuellement (2019-2024)	-	-	54 226	(7 621)	(12 994)	33 611	7 621
HANNIBAL LEASE	107 215	Mensuellement (2019-2024)	-	-	107 215	(14 518)	(21 883)	70 814	14 518
HANNIBAL LEASE	65 445	Mensuellement (2019-2024)	-	-	65 445	(8 758)	(12 699)	43 988	8 758
Total			2 170 221	528 036	302 068	(525 479)	(569 768)	1 875 909	554 648

Note 12 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à D : 5.779.074, contre D : 6.034.531 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>
- Fournisseurs d'exploitation locaux	12-1	2 792 393	3 325 346
- Fournisseurs d'exploitation étrangers		1 109 037	710 073
- Fournisseurs, effets à payer		1 822 738	1 797 457
- Fournisseurs, retenues de garantie		3 889	-
- Fournisseurs, factures non parvenues		51 017	198 341
- Fournisseurs d'immobilisations		-	3 314
<u>Total</u>		<u>5 779 074</u>	<u>6 034 531</u>

12-1 Fournisseurs d'exploitation locaux

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>
- Fournisseurs d'exploitation, sociétés du groupe	1 787 771	2 492 535
- Fournisseurs d'exploitation, hors groupe	1 004 622	832 811
<u>Total</u>	<u>2 792 393</u>	<u>3 325 346</u>

Note 13 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>
- Clients, avances et acomptes	180 955	329 577
- Personnel, rémunérations dues	91	110
- Etat, contribution sociale de solidarité à payer (voir note 25)	31 277	26 253
- Etat, divers impôts et taxes à payer	172 953	177 773
- Sociétés du groupe	600 000	204 698
- CNSS	217 550	189 146
- Crédoeurs divers	3 000	-
- Charges à payer	402 097	349 866
- Produits constatés d'avance	101 706	209 583
- Compte d'attente	6 158	23 123
<u>Total</u>	<u>1 715 787</u>	<u>1 510 129</u>

Note 14 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>
- Échéances à moins d'un an sur emprunts et dettes assimilées (note 11)	554 648	528 036
- Crédit à court terme ATTIJARI BANK	400 000	400 000
- Intérêts courus	15 435	15 174
- ATTIJARI BANK	-	21 214
<u>Total</u>	<u>970 083</u>	<u>964 424</u>

III - LES NOTES A L'ETAT DE RESULTAT

Note 15 : Revenus

Les revenus totalisent à la clôture de l'exercice D : 22.026.324, contre D : 19.392.267 à l'issue de l'exercice précédent. Ils s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>
- Ventes de marchandises taxables	15 838 532	14 661 496
- Ventes en suspension de taxes	2 471 472	2 233 913
- Ventes à l'exportation	3 711 155	2 491 975
- Prestations de services	3 249	4 815
- Prestations de services à l'export	1 916	68
<u>Total</u>	<u>22 026 324</u>	<u>19 392 267</u>

Note 16 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent, au 31 décembre 2019 à D : 153.605, contre D : 52.919 au 31 décembre 2018 et s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>
- Ristournes perçues	124 731	22 382
- Subvention d'exploitation	11 080	12 743
- Produits locatifs	17 794	17 794
<u>Total</u>	<u>153 605</u>	<u>52 919</u>

Note 17 : Achats consommés

Les achats consommés se sont élevés, au 31 décembre 2019 à D : 13.173.514, contre D : 11.670.549 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>
- Bois et dérivés	3 584 411	2 972 596
- Articles de quincaillerie	894 378	910 638
- Accessoires bureaux	497 758	583 179
- Accessoires de chaises	3 679 465	2 753 999
- Produits semi-finis	1 632 097	1 330 680
- Tissu mousse et cuire	425 727	375 541
- Marbres et verrerie	198 882	187 928
- Emballages	107 569	79 637
- Produits chimiques	78 276	62 830
- Frais sur import	1 515 009	996 503
- Sous-traitance	274 366	288 711
- Achats de marchandises	378 795	1 579 666
- Carburant	194 963	175 643
- Eau électricité et gaz	62 249	65 751
- Fournitures de bureau	26 470	21 373
- Autres	30 771	30 779
<u>Total</u>	<u>13 581 186</u>	<u>12 415 454</u>
- Variation des stocks de matières	(407 672)	(744 905)
<u>Total achats consommés</u>	<u>13 173 514</u>	<u>11 670 549</u>

Note 18 : Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent à la clôture de l'exercice D : 2.656.511, contre D : 2.322.840 au 31 Décembre 2018 et se détaillent ainsi :

	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>
- Salaires et compléments de salaires	2 653 036	2 349 211
- Charges sociales	444 233	385 892
- Autres charges du personnel	23 219	21 305
- Provisions pour congés payés	(7 421)	(4 280)
- Transfert de charges	(456 556)	(429 288)
<u>Total</u>	<u>2 656 511</u>	<u>2 322 840</u>

Note 19 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de provisions s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	17 346	15 488
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	597 428	473 608
- Dotations aux résorptions	144 760	144 758
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	387 431	201 493
- Dotations aux provisions pour dépréciation des prêts au personnel	9 094	-
- Dotations aux provisions pour risques et charges	72 099	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients	136 549	246 956
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	29 713	1 450
- Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	-	(15 000)
- Reprises sur provisions pour dépréciation des comptes clients	(254 693)	(105 534)
- Reprises sur provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	(10 728)	(2 977)
- Reprises sur provisions pour risques et charges	(7 099)	-
<u>Total</u>	<u>1 121 900</u>	<u>960 242</u>

Note 20 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à la clôture de l'exercice à D : 2.354.184, contre D : 2.138.203 au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>
- Locations	43 256	33 279
- Entretien et réparations	233 936	151 651
- Assurances	120 658	109 498
- Autres	3 509	18 704
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>401 359</u>	<u>313 132</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	626 334	570 975
- Personnel extérieur à l'entreprise	674 593	533 036
- Publicité, publications et relations publiques	240 392	225 545
- Transports	38 431	41 832
- Voyages et déplacements	181 081	279 401
- Réceptions	18 093	19 360
- Frais postaux et de télécommunications	46 126	54 640
- Services bancaires et assimilés	57 317	31 337
- Jetons de présence	10 000	10 000
- Autres	11 684	20 889
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 904 051</u>	<u>1 787 015</u>
- TFP	25 969	22 834
- FOPROLOS	25 969	22 834
- TCL	48 807	42 546
- Droits d'enregistrement et de timbre	9 522	11 708
- Taxes sur les véhicules	8 561	10 096
- Autres	812	3 978
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>119 640</u>	<u>113 996</u>
- Transfert de charges	(70 866)	(75 940)
<u>Total général</u>	<u>2 354 184</u>	<u>2 138 203</u>

Note 21 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes présentent un solde de D : 344.399, contre D : 370.487 au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>
- Intérêts des emprunts bancaires	159 619	168 199
- Intérêts sur crédits à court terme	20 397	33 907
- Intérêts des dettes envers les sociétés de leasing	53 450	35 684
- Intérêts des comptes courants associés	48 000	482
- Intérêts créditeurs	(5 583)	(4 653)
- Pénalités	19 894	9 951
- Pertes de change	42 799	152 959
- Gains de change	(10 857)	(32 741)
- Autres	16 680	6 699
<u>Total</u>	<u>344 399</u>	<u>370 487</u>

Note 22 : Produits des placements

Les produits de placement présentent un solde de D : 745.988, contre D : 320.139 en 2018 et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>
- Produits des participations	745 988	319 899
- Revenus des valeurs mobilières de placement	-	240
<u>Total</u>	<u>745 988</u>	<u>320 139</u>

Note 23 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires présentent un solde de D : 84.761 et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>
- Plus-values sur cession d'immobilisations	76 000	108 550
- Apurement comptes créditeurs	8 761	21 604
<u>Total</u>	<u>84 761</u>	<u>130 154</u>

Note 24 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires présentent un solde de D : 132.487 et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>
- Pertes suite redressement CNSS	21 457	-
- Apurement compte débiteurs	110 534	3 210
- Moins-value sur cession des titres SICAV	496	-
<u>Total</u>	<u>132 487</u>	<u>3 210</u>

Note 25 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés ainsi que la contribution sociale de solidarité ont été liquidés comme suit :

<i>Résultat net de l'exercice</i>		2 663 073
<i>Réintégrations</i>		1 535 147
Impôt sur les sociétés	457 150	
Contribution sociale de solidarité	31 707	
Réceptions excédentaires	49 633	
Amendes et pénalités	16 450	
Dotations aux provisions	634 886	
Pertes exceptionnelles	110 534	
Charges relatives aux véhicules de tourisme d'une puissance fiscale supérieure à 9 CV	80 735	
Autres charges non déductibles	78 749	
Timbre de voyage	600	
Perte de change non réalisée 2019	2 601	
Gain de change non réalisé 2018	72 102	
<i>Déductions</i>		1 027 520
Dividendes	745 988	
Gain de change non réalisé 2019	1 228	
Perte de change non réalisée 2018	7 784	
Reprise sur provisions	272 520	
Résultat fiscal avant déduction des provisions		3 170 700
Provisions pour créances litigieuses	-	
Résultat fiscal avant déduction du bénéfice provenant de l'export		3 170 700
Bénéfice provenant de l'export (compte non tenu des produits hors exploitation sélevant à D : ')		369 097
<i>Chiffre d'affaires total</i>	22 026 324	
<i>Chiffre d'affaires à l'export</i>	3 713 071	
<i>Prorata du chiffre d'affaires à l'export</i>	16,86%	
Résultat fiscal après déduction du bénéfice provenant de l'export		2 801 603
<u>Impôt sur les sociétés</u>		<u>457 150</u>
Impôt sur les sociétés au taux de 15%	420 240	
Impôt sur les sociétés au taux de 10% au titre du bénéfice provenant de l'e	36 910	
Report d'impôt sur les sociétés 2018		(343 166)
Retenues à la source		(415 248)
<u>Impôt sur les sociétés à reporter</u>		<u>(301 264)</u>
<u>Contribution sociale de solidarité (1% du résultat fiscal)</u>		<u>31 707</u>
Report de la contribution sociale de solidarité de l'exercice précédent		(430)
<u>Contribution sociale de solidarité à payer</u>		<u>31 277</u>

IV - LES NOTES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 26 : Sommes reçues des clients

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>
- Revenus	22 026 324	19 392 267
- Autres produits d'exploitation	153 605	52 919
- Transfert de charges	527 422	505 228
- Autres gains ordinaires	8 761	21 604
- Créances virées en pertes	(110 534)	(3 210)
- TVA collectée	3 174 823	2 870 702
- Clients et comptes rattachés en début de période	7 761 380	5 875 161
- Clients et comptes rattachés en fin de période	(8 444 325)	(7 761 380)
- Clients, avances et acomptes reçus en début de période	(329 577)	(211 427)
- Clients, avances et acomptes reçus en fin de période	180 955	329 577
- Produits à recevoir en début de période	263 202	200 282
- Produits à recevoir en fin de période	(263 149)	(263 202)
- Produits constatés d'avance en début de période	(209 583)	(320 662)
- Produits constatés d'avance en fin de période	101 706	209 583
<u>Total</u>	<u>24 841 010</u>	<u>20 897 442</u>

Note 27 : Sommes payées aux fournisseurs et à l'Etat

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>
- Achats (exclusion faite de la variation des stocks)	13 581 186	12 415 454
- Autres charges d'exploitation	2 354 184	2 138 203
- Transfert de charges	70 866	75 940
- TVA payée aux fournisseurs de biens et services	2 909 267	2 584 500
- TVA payée à l'Etat au cours de l'exercice	253 004	211 407
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	177 773	331 674
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	(172 953)	(177 773)
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	6 031 217	4 065 837
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	(5 779 074)	(6 031 217)
- Avances aux fournisseurs d'exploitation en début de période	(19 206)	(59 173)
- Avances aux fournisseurs d'exploitation en fin de période	122 187	19 206
- Certificats de retenue à la source non parvenues en début de période	(9 278)	(9 278)
- Certificats de retenue à la source non parvenues en fin de période	-	9 278
- Autres créditeurs divers en début de période	227 821	1 947
- Autres créditeurs divers en fin de période	(609 158)	(227 821)
- Autres débiteurs divers en début de période	-	(52 600)
- Charges constatées d'avance en début de période	(27 197)	(37 688)
- Charges constatées d'avance en fin de période	47 173	27 197
- Diverses charges à payer en début de période	275 423	245 626
- Diverses charges à payer en fin de période	(335 076)	(275 423)
<u>Total</u>	<u>19 119 013</u>	<u>15 255 296</u>

Note 28 : Sommes payées au personnel et aux organismes sociaux

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>
- Charges de personnel	2 656 511	2 322 840
- Transfert de charges	456 556	429 288
- Avances et prêts au personnel en début de période	(167 365)	(128 599)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	175 297	167 365
- Personnel, rémunérations dues en début de période	110	432
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	(91)	(110)
- Personnel, charges à payer en début de période	74 443	113 723
- Personnel, charges à payer en fin de période	(67 021)	(74 443)
- C.N.S.S en début de période	189 146	154 965
- C.N.S.S en fin de période	(217 550)	(189 146)
<u>Total</u>	<u>3 100 036</u>	<u>2 796 315</u>

Note 29 : Intérêts payés

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>
- Charges financières nettes	344 399	370 487
- Intérêts courus en début de période	15 174	11 497
- Intérêts courus en fin de période	(15 435)	(15 174)
<u>Total</u>	<u>344 138</u>	<u>366 810</u>

Note 30 : Impôts sur les bénéfices payés

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>
- Charge d'impôts sur les sociétés de l'exercice	457 150	376 943
- Charge de contribution sociale de solidarité de l'exercice	31 707	26 253
- Etat, contribution conjoncturelle à payer en début de période	26 253	-
- Etat, contribution sociale de solidarité à payer en fin de période	(31 277)	(26 253)
- Etat, IS à reporter en début de période	(343 166)	(387 198)
- Etat, IS à reporter en fin de période	301 264	343 166
<u>Total</u>	<u>441 931</u>	<u>332 911</u>

Note 31 : Intérêts et dividendes reçus

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>
- Produits des participations	745 988	319 899
<u>Total</u>	<u>745 988</u>	<u>319 899</u>

Note 32 : Décaissements au titre des activités de placements

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>
- Solde des placements en début de période	60 913	-
- Solde des placements en fin de période	-	(60 913)
- Charges nettes sur cession de placements à court terme	(496)	-
- Revenus des valeurs mobilières de placement	-	240
<u>Total</u>	<u>60 417</u>	<u>(60 673)</u>

Note 33 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Ces décaissements se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>
- Investissements en immobilisations incorporelles	22 906	23 682
- Investissements en immobilisations corporelles	207 942	499 858
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	3 314	24 993
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	-	(3 314)
- TVA payée aux fournisseurs d'immobilisations	37 233	73 957
<u>Total</u>	<u>271 395</u>	<u>619 176</u>

Note 34 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles

Ces encaissements se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>
- Valeur nette comptable des immobilisations cédées	-	-
- Produits nets sur cessions d'immobilisations	76 000	108 550
<u>Total</u>	<u>76 000</u>	<u>108 550</u>

Note 35 : Dividendes et autres distributions

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>
- Dividendes décidés au cours de l'exercice	(1 390 311)	(1 205 021)
<u>Total</u>	<u>(1 390 311)</u>	<u>(1 205 021)</u>

Note 36 : Trésorerie à la fin de l'exercice

	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>
- Comptes courants bancaires affichant des soldes débiteurs	575 709	236 923
- Régies d'avance et accréditifs	14 324	334 336
- Caisse	144	509
- Comptes courants bancaires affichant des soldes créditeurs	-	(21 214)
<u>Total</u>	<u>590 177</u>	<u>550 554</u>

Note 37 : Les parties liées

SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN

Opérations commerciales

• *La société a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 237.786 TTC.*

Le compte fournisseur "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 1.019.797.

• *La société a vendu des marchandises à la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 9.184.233 TTC.*

Le compte client "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 3.677.084

Répartition des charges communes

• *La société a fait supporter la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN, une quote-part des charges communes pour un montant de D : 527.422.*

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D : 253.541.

• *La SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN a fait supporter la société une quote-part des charges communes pour un montant de D : 484.193.*

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D : 259.065.

SOCIETE BUREAU PLUS

Opérations commerciales

• *Le compte fournisseur "BUREAU PLUS" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 753.822*

• *La société a établi un avoir à la société BUREAU PLUS pour un montant de 1.748 DT TTC.*

Achats d'immobilisations

La société a acquis auprès de la société BUREAU PLUS une voiture type "PARTNER" au prix de D : 7.000.

SOCIETE INTERIEURS COTE D'IVOIRE

La société a vendu des marchandises à la société Intérieurs Côte d'Ivoire pour un montant de 88.292 Euro soit D : 282.802

Le compte client "Intérieurs Côte d'Ivoire" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 358.378.

SOCIETE PROPANNE

• *La société a vendu des marchandises à la société "PROPANNE" pour un montant de D : 127 TTC.*

• *La société a acheté des marchandises auprès de la société "PROPANNE" pour un montant de D : 40.308 TTC.*

Le compte fournisseur "PROPANNE" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 3.642.

SOCIETE TALOS

Opérations commerciales

• La société a vendu des marchandises à la société "TALOS" pour un montant de D : 197.220 TTC.

Le compte client "TALOS" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 285.466.

• La société a acheté des marchandises auprès de la société "TALOS" pour un montant de D : 53.138 TTC.

Le compte fournisseur "TALOS" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 14.151.

Location

La société a conclu avec la société TALOS un contrat portant sur la location d'un local sis à la zone industrielle de Sidi Daoud pour une durée de trois années renouvelable par tacite reconduction et commençant le 1er Janvier 2018, moyennant un loyer mensuel de D : 1.500 net de toutes taxes et impôts payables par semestre et d'avance.

Le loyer constaté en produit de l'exercice, s'est élevé à D : 17.794.

Avances en comptes courants

• La société a obtenu en date du 20 Décembre 2018, de la Société "BUREAU PLUS" une avance en compte courant d'un montant de D : 200.000, remboursable en Avril 2019 et productif d'intérêt au taux de 8% l'an. Cette avance a été portée à D : 600.000 à partir du 2 Janvier 2019 remboursable dans un délai de 24 mois.

La charge d'intérêts, constatée à ce titre en 2019, a été de D : 48.000.

Rémunérations des dirigeants sociaux

• Le Conseil d'Administration réuni le 26 Juin 2017 a nommé Mr Hatem BEN SLIMANE en qualité de Président Directeur Général et lui a fixé une rémunération mensuelle nette de D : 7.000. Le Conseil d'Administration réuni le 10 Août 2018 a porté cette rémunération à D : 10.000, avec effet au 1er Septembre 2018.

En application des nouvelles dispositions du premier paragraphe de l'article 215 du Code des Sociétés Commerciales imposant la dissociation entre la fonction de Président du Conseil d'Administration et le Directeur Général, le Conseil d'Administration réuni le 19 Août 2019 a nommé Mr Hatem BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général et lui a fixé une rémunération mensuelle nette de D : 10.000.

Le montant brut des rémunérations servies en 2019 à Mr Hatem BEN SLIMANE en sa qualité de Directeur Général, et constaté en charges s'est élevé à D : 176.812.

Le Conseil d'Administration réuni le 4 Juin 2020 a décidé d'octroyer une prime exceptionnelle au Directeur Général, au titre de l'année 2019, pour un montant brut de D : 50.000, figurant en charges à payer parmi les autres passifs courants.

• Le Conseil d'Administration réuni le 19 Août 2019, a nommé Madame Salima BEN SLIMANE épouse BELHAJALI en qualité de Président du Conseil d'Administration de la société. Il ne lui a été alloué à ce titre, aucune

• Le Conseil d'Administration réuni le 19 Août 2019 a nommé Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général Adjoint et ne lui a pas fixé de rémunération.

Son salaire est servi totalement par la Société le Mobilier Contemporain où il y occupe le poste de Gérant.

La Société le Mobilier Contemporain refacture une quote-part des salaires de Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE à la Société Atelier du Meuble.

Les salaires servis par la Société le Mobilier Contemporain au Directeur Général Adjoint se sont élevés à D : 77.389 dont un montant de D : 54.239 a été refacturé à la société.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

• L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 25 Mai 2017 a nommé le Directeur Administratif et Financier Mr Riadh KEKLI en qualité d'administrateur.

Le montant brut des rémunérations servies en 2019 à Mr Riadh KEKLI et constaté en charges s'est élevé à D : 125.074 dont D : 22.298 de charges sociales.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Note 38 : Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination

Charges par nature	Montant	Ventilation				Observation
		Coût des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges	
Achats consommés	13 249 870	13 065 702	86 329	88 037	9 802	
Autres charges d'exploitation	2 354 184	1 201 724	251 495	830 920	70 045	
Charges financières	360 839	-	-	-	360 839	
Impôts sur les sociétés	488 857	-	-	-	488 857	
Autres pertes ordinaires	132 487	110 534	-	-	21 953	
Charges de personnel	2 656 511	1 340 767	486 397	828 713	634	
Dotation aux amortissements et provisions	1 121 900	577 535	132 186	267 419	144 760	
TOTAL	20 364 648	16 296 262	956 407	2 015 089	1 096 890	

Note 39 : Les engagements hors bilan

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provision	Observations
Engagements donnés							
a) Garanties personnelles							
Cautionnement	Néant						
Aval	Néant						
Autres garanties	Néant						
b) Garanties réelles							
Hypothèques	400 000	BIAT					Crédit de gestion : Titre foncier N°68064 (2ème rang)
	300 000	AMEN BANK					Crédit de gestion : Titre foncier N°68064 (1er rang)
	950 000	ATTIJARI BANK					Crédit de gestion : - Titre foncier N°68064 (3ème rang) - Titre foncier N°98956 (2ème rang) - Fond de commerce
	2 590 000	ATTIJARI BANK					Crédit immobilier : - Titre foncier N°68063 (1er rang) - Titre foncier N°92507 (1er rang) - Fond de commerce
Nantissement							
d) Effets escomptés et non échus							
e) Créances à l'exportation mobilisés							
f) Abondon de créances							
Total	4 240 000						
Engagements reçus							
a) Garanties personnelles							
Cautionnement	-						
Aval	-						
Autres garanties	-						
b) Hypothèques							
Hypothèques	-						
Nantissement	-						
c) Effets escomptés et non échus	-						
d) Créances à l'exportation mobilisés	-						
e) Abondon de créances	-						
Total	-						
Engagements réciproques							
Emprunt obtenu non encore encaissé	-						
Crédit consenti non encore versé	-						
Opération de portage	-						
Crédit documentaire	268 196	BIAT/ATTIJARI					
Engagement par signature Caution	2 307	BIAT					
	59 990	ATTIJARI BANK					
	2 789	AMEN BANK					
Commande d'immobilisation	-						
Commande de longue durée	-						
Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	-						
Total	333 282						

La société ne dispose pas de dettes garanties par des sûretés.

Note 40 : Engagements sur contrats de location-financement

Rubrique	Paiements minimaux HT au 31/12/2019	Valeur actualisée des paiements minimaux HT au 31/12/2019
Moins d'un an	236 222	166 629
Plus d'un an et moins de 5 ans	598 041	482 910
Plus de 5 ans	-	-
Total des paiements minimaux futurs au titre de la location	834 263	649 539
Moins les montants représentant des charges financières	(184 724)	
Valeurs actualisées des paiements minimaux futurs		649 539

Note 41 : Evènements postérieurs à la clôture

Les premiers mois de l'année 2020 ont connu le déclenchement d'une crise sanitaire sans précédent liée à la pandémie de COVID-19 avec un impact sur la sécurité et la santé des personnes mais aussi sur l'économie mondiale.

Les mesures exceptionnelles prises par le gouvernement pour faire face à cette pandémie dont principalement le confinement sanitaire et le manque de visibilité constituent des facteurs pouvant avoir un impact défavorable sur l'activité et les résultats de la société.

A la lumière de ce qui précède, cette crise sanitaire avec ses conséquences économiques et financières, qui constitue un évènement significatif postérieur au 31 Décembre 2019, ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés à cette date.

A la date de publication de ces états financiers, la direction ne dispose pas d'assez d'éléments probants permettant d'évaluer les impacts éventuels de cette crise mais affirme n'avoir connaissance d'aucune incertitude significative de nature à remettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Les présents états financiers de la société sont arrêtés et autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 04 Juin 2020.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Messieurs les Actionnaires de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de D : 21.868.386, un bénéfice net de D : 2.663.073 et une trésorerie positive à la fin de la période de D : 590.177.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Paragraphe d'observation

Comme il est indiqué au niveau de la note 41 « Evènements postérieurs à la date de clôture », les premiers mois de l'année 2020 ont connu le déclenchement d'une crise sanitaire sans précédent liée à la pandémie de COVID-19 avec un impact sur la sécurité et la santé des personnes mais aussi sur l'économie mondiale.

Les mesures exceptionnelles prises par le gouvernement pour faire face à cette pandémie dont principalement le confinement sanitaire et le manque de visibilité constituent des facteurs pouvant avoir un impact défavorable sur l'activité et les résultats de la société.

A la lumière de ce qui précède, cette crise sanitaire avec ses conséquences économiques et financières, qui constitue un évènement significatif postérieur au 31 Décembre 2019, ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés à cette date.

A la date de publication de ces états financiers, la direction ne dispose pas d'assez d'éléments probants permettant d'évaluer les impacts éventuels de cette crise mais affirme n'avoir connaissance d'aucune incertitude significative de nature à remettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Les états financiers de la société sont arrêtés et autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 04 Juin 2020.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ; et
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée ; ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons le cas échéant ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires portant sur la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la « SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA » eu égard à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 8 Juin 2020

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Messieurs les Actionnaires de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A/ Opérations commerciales avec les parties liées

- Le compte fournisseur « BUREAU PLUS » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 753.822.
- Votre société a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN Sarl pour un montant de D : 237.786 TTC.
Le compte fournisseur « SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 1.019.797.
- Votre société a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE TALOS Sarl pour un montant de D : 53.138 TTC.
Le compte fournisseur « SOCIETE TALOS » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 14.151.
- Votre société a vendu des marchandises à la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 9.184.233 TTC.
Le compte client « SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 3.677.084.
- Votre société a établi un avoir à la société BUREAU PLUS pour un montant de D : 1.748 TTC.
- Votre société a vendu des marchandises à la société TALOS pour un montant de D : 197.220 TTC.
Le compte client « TALOS » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 285.466.
- La société a vendu des marchandises à la société Intérieurs Côte d'Ivoire pour un montant de 88.292 Euro soit D : 282.802.
Le compte client "Intérieurs Côte d'Ivoire" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 358.378.
- Votre société a conclu avec la société TALOS un contrat portant sur la location d'un local sis à la zone industrielle de Sidi Daoud pour une durée de trois années renouvelable par tacite reconduction et commençant le 1er Janvier 2018, moyennant un loyer mensuel de D : 1.500 net de toutes taxes et impôts payables par semestre et d'avance.
Le loyer constaté en produit de l'exercice, s'est élevé à D : 17.794.
- Votre société a acquis auprès de la société BUREAU PLUS une voiture type « PARTNER » au prix de D : 7.000.

B/ Répartition des charges communes

- Votre société a fait supporter la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN Sarl, une quote-part des charges communes pour un montant de D : 527.422.

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D : 253.541.

- La SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN Sarl a fait supporter votre société une quote-part des charges communes pour un montant de D : 484.193.

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D : 259.065.

C/ Avances en comptes courants

- Votre société a obtenu en date du 20 Décembre 2018, de la Société "BUREAU PLUS" une avance en compte courant d'un montant de D : 200.000, remboursable en Avril 2019 et productif d'intérêt au taux de 8% l'an. Cette avance a été portée à D : 600.000 à partir du 2 Janvier 2019 et elle sera remboursable dans un délai de 24 mois.

La charge d'intérêts, constatée à ce titre en 2019, a été de D : 48.000.

D/ Rémunérations des dirigeants sociaux

- Votre Conseil d'Administration réuni le 26 Juin 2017 a nommé Mr Hatem BEN SLIMANE en qualité de Président Directeur Général et lui a fixé une rémunération mensuelle nette de D : 7.000. Le Conseil d'Administration réuni le 10 Août 2018 a porté cette rémunération à D : 10.000, avec effet au 1^{er} Septembre 2018.

En application des nouvelles dispositions du premier paragraphe de l'article 215 du Code des Sociétés Commerciales imposant la dissociation entre la fonction de Président du Conseil d'Administration et le Directeur Général, le Conseil d'Administration réuni le 19 Août 2019 a nommé Mr Hatem BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général et lui a fixé une rémunération mensuelle nette de D : 10.000.

Le montant brut des rémunérations servies en 2019 à Mr Hatem BEN SLIMANE en sa qualité de Directeur Général, et constaté en charges s'est élevé à D : 176.812.

Le Conseil d'Administration réuni le 04 Juin 2020 a décidé d'octroyer une prime exceptionnelle au Directeur Général, au titre de l'année 2019, pour un montant brut de D : 50.000, figurant en charges à payer parmi les autres passifs courants.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

- Votre Conseil d'Administration réuni le 19 Août 2019, a nommé Madame Salima BEN SLIMANE épouse BELHAJALI en qualité de Président du Conseil d'Administration de la société. Il ne lui a été alloué à ce titre, aucune rémunération.

- Votre Conseil d'Administration réuni le 19 Août 2019 a nommé Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général Adjoint et ne lui a pas fixé de rémunération.

Son salaire est servi totalement par la Société le Mobilier Contemporain où il y occupe le poste de Gérant. La Société le Mobilier Contemporain refacture une quote-part des salaires de Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE à la Société Atelier du Meuble.

Les salaires servis par la Société le Mobilier Contemporain au Directeur Général Adjoint se sont élevés à D : 77.389 dont un montant de D : 54.239 a été refacturé à votre société.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

- Votre Assemblée Générale Ordinaire réunie le 25 Mai 2017 a nommé le Directeur Administratif et Financier Mr Riadh KEKLI en qualité d'administrateur.

Le montant brut des rémunérations servies en 2019 à Mr Riadh KEKLI et constaté en charges s'est élevé à D : 125.074 dont D : 22.298 de charges sociales.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Par ailleurs et de notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune autre opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 8 Juin 2020

FINOR

Mustapha MEDHIOUB